



## Campagne de dératisation

Une campagne de dératisation de la commune sera entreprise du 31 mars au 04 avril 2014 inclus.

Animal Pest Control sprl effectuera **gratuitement** le traitement des maisons privées sur simple demande des intéressés.

Ceux-ci s'adresseront :

- Soit à l'administration communale  
Place communale 20 à Jemeppe-sur-Sambre ou  
Service travaux, Route d'Eghezée 313 à Onoz.
- Soit à Animal Pest Control : 010 / 45 05 46

Animal Pest Control fournira gratuitement les produits nécessaires ou, suivant la demande, dépêchera un technicien

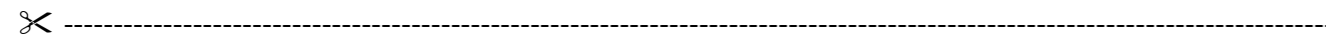
Nous rappelons que de petites quantités de produits dératisant sont à votre disposition durant toute l'année à l'Accueil de l'administration communale à Jemeppe s/S ainsi qu'au Service travaux à Onoz.

## Agenda des prochains événements

(inscription obligatoire)

- **Du 07/04 au 18/04/2014** : Centre de vacances au Hall Omnisport
- **Du 07/04 au 18/04/2014** : Stages du service J
- **12 et 13/04/2014** : Journées des aînés
- **20/04/2014**: Chasse aux œufs
- **04/05/2014** : Géocaching, chasse au trésor avec GPS

Le programme complet de chacun de ces événements est disponible sur simple demande à l'accueil de l'administration communale ou sur notre site internet : [www.jemeppe-sur-sambre.be](http://www.jemeppe-sur-sambre.be)



Talon d'inscription à la semaine verte

A déposer au Service travaux ou à l'administration communale au plus tard le 24 mars 2014

Commune de  
Jemeppe-sur-Sambre  
(5190)

Place communale, 20



Tél : 071 75 00 10

Fax : 071 78 39 80

e-mail :  
[commune@jemeppe-sur-sambre.be](mailto:commune@jemeppe-sur-sambre.be)

Editeur responsable :  
Le Collège communal

Mars 2014

Publication n°14-TTB-002

# Jem'informe

Comme chaque année, le centre de crise du Ministère de l'Intérieur procédera aux **tests des sirènes d'alerte** le premier jeudi de chaque trimestre.

Les tests auront donc lieu les :

3 avril 2014

3 juillet 2014

2 octobre 2014

Les sirènes seront actionnées à ces dates entre 11h45 et 13h15.  
Un message précisera qu'il s'agit d'un **signal d'exercice**.

Le système **d'alertes par SMS à destination des personnes sourdes et malentendantes** sera également testé à ces dates. Pour bénéficier de ce service, il suffit de vous inscrire sur le site [www.telecontact.be](http://www.telecontact.be)

## Faisons de Jemeppe-sur-Sambre LA commune du recyclage



L'objectif : collecter un maximum de déchets électro

Nous devons collecter un maximum de déchets électro (appareils électriques usagés) via les points de collecte Recupel situés dans la commune **du 21 au 29 mars**. Le grand prix du concours est un **déjeuner pique-nique géant pour les habitants de la commune**.

Nous comptons sur votre aide

Du 21 au 29 mars, rapportez un maximum d'appareil électro hors d'usage dans les **points de collecte Recupel** :

- Parc à conteneur : Route d'Eghezée 309 à Onoz. 081/634 764
- Ets Guy Lejeune : Rue François Hittélet, 141 à Jemeppe-sur-Sambre. 071/780 633

Merci à tous ! Plus d'infos sur [www.jemeppe-sur-sambre.be](http://www.jemeppe-sur-sambre.be)



## Semaine sans pesticides

Du 20 au 30 mars 2014, se déroulera dans toute la Wallonie, la septième « Semaine sans pesticides ». Il s'agit d'une campagne régionale visant à informer le grand public, les professionnels des espaces verts et les écoliers sur la thématique des pesticides et sur les techniques permettant d'en réduire l'utilisation au jardin et sur le domaine public.

Le programme complet de la campagne « Semaine sans pesticides » est disponible sur le site internet [www.semainesanspesticides.be](http://www.semainesanspesticides.be).

Des informations précises sur les techniques d'entretien des jardins plus respectueuses de l'environnement ou tout simplement sur les risques des pesticides peuvent être consultées auprès des organismes ci-dessous :

- ⇒ **ASBL Natagora**, active dans la protection des écosystèmes et des espèces ainsi que dans la sensibilisation du grand public sur l'environnement : [www.natagora.be](http://www.natagora.be)
- ⇒ **ASBL adalia**, qui promeut une gestion des espaces verts plus respectueuse de l'environnement : [www.adalia.be](http://www.adalia.be)
- ⇒ **Nature et progrès**, qui fournit des conseils pour un jardinage biologique : [www.natpro.be](http://www.natpro.be)
- ⇒ **Le site de l'éco-consommation**, dont la volonté est d'informer le public sur des façons de consommer plus écologiquement : [www.ecoconso.be](http://www.ecoconso.be)
- ⇒ **Le pôle de gestion différenciée**, véritable plateforme d'échange à destination des professionnels mais aussi récemment du particulier sur les techniques permettant de réduire ou de supprimer les pesticides dans les espaces verts : [www.gestiondifferentiee.be](http://www.gestiondifferentiee.be)

### A vos agendas !

Le Bureau Economique de la Province de Namur (BEP) proposera lors de la semaine sans pesticides, trois soirées au cours desquelles Luc Noël, le célèbre présentateur de l'émission « Jardins et Loisirs » sur la Une, viendra animer une conférence ayant pour thème :

### « Jardiner sans pesticides ».

#### Mercredi 26 mars à 20h

Salle des fêtes de Mettet  
Place Joseph Meunier 31B  
5640 Mettet

#### Vendredi 28 mars à 20h

Hotel de Ville d'Andenne  
Places des Tilleuls 1  
5300 Andenne

#### Samedi 29 mars à 10h

Centre Culturel de Beauraing  
Rue de l'Aubépine 1-3  
5570 Beauraing

Participation gratuite sur inscription sur le site du BEP : [www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be)

## Semaine verte : 30 mars au 4 avril

L'Administration communale organise une semaine verte, c'est-à-dire, un **ramassage gratuit de déchets verts** provenant de travaux de jardinage, notamment de la tonte de pelouses, de l'élagage d'arbres et d'arbustes.

Dates du ramassage :

- ⇒ Moustier-sur-Sambre : ..... lundi 31 mars 2014
- ⇒ Jemeppe-sur-Sambre : ..... mardi 01 avril 2014
- ⇒ Spy : ..... mercredi 02 avril 2014
- ⇒ Ham-sur-Sambre : .....jeudi 03 avril 2014
- ⇒ Saint-Martin, Balâtre, Onoz, Mornimont : ..... vendredi 04 avril 2014

Dimension maximale des branchages :  
1m de long et 15 cm de diamètre

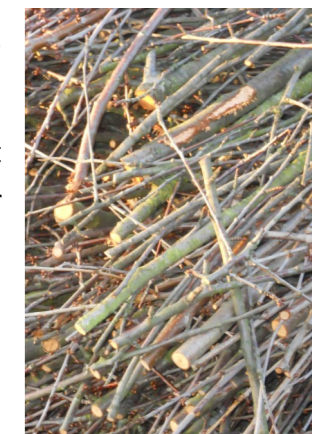
Afin de faciliter l'enlèvement de vos déchets verts, veuillez impérativement les déposer à la limite du trottoir et de votre propriété et non dans l'enceinte de celle-ci, ceci pour éviter tout dommage (clôture, mur, muret, plantations, etc.)

Aucun autre type de déchet ne pourra être déposé avec les déchets verts, sous peine d'un refus d'enlèvement.

Pour la bonne organisation de ce service, toute personne intéressée est priée de **retourner le talon d'inscription** ci-dessous au service travaux pour le **24 mars 2014 au plus tard**.

Pour tout renseignement complémentaire :

Service Travaux - Route d'Eghezée 313 à Onoz - 081/63 42 63



✂ -----

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Village : ..... Tél : .....